



REGIMBEAU

Creative IP

FORMATIONS A LA

PROPRIETE INTELLECTUELLE

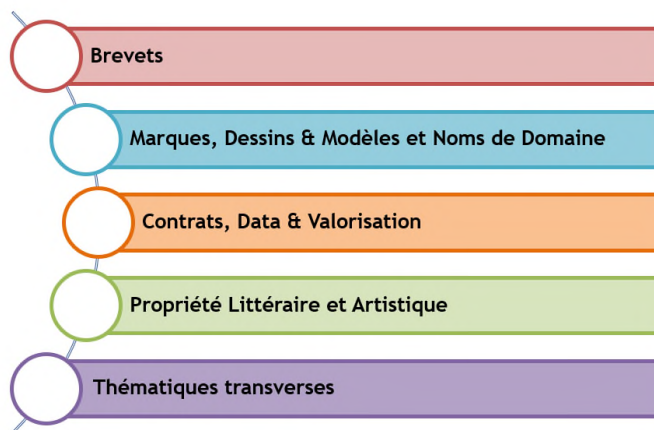
www.regimbeau.eu

REGIMBEAU, Cabinet de Conseils en Propriété Industrielle, accompagne depuis plus de 85 ans les entreprises et les porteurs de projets des secteurs privés et publics, pour la protection, l'exploitation/la valorisation, la défense et la rentabilisation de leurs innovations (brevets, marques, dessins et modèles, etc.).

● REGIMBEAU, ORGANISME DE FORMATION

REGIMBEAU est organisme de formation depuis 2006 (enregistré sous le numéro d'activité 11 75 40 247 75 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle d'Ile-de-France).

REGIMBEAU propose une offre de formations en propriété intellectuelle qui s'articule autour de 5 thématiques :

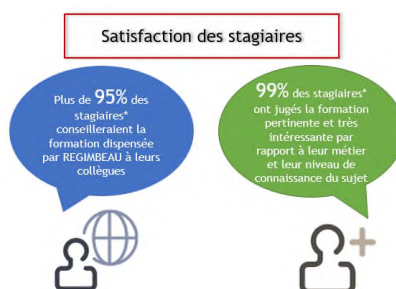


Sur demande, une formation et/ou des cycles de formations peuvent être délivrés en intra-entreprise à un nombre de participants de votre choix, dans vos locaux ou dans les salles de formation de REGIMBEAU.

Parallèlement, certaines formations proposées au catalogue sont délivrées également en format inter-entreprises, sous réserve d'un nombre suffisant de participants (plus d'information sur les sessions concernées et les dates de formation sur notre site internet).

● PUBLICS CONCERNES

Ces formations s'adressent à un public constitué de dirigeants de PME, chercheurs, chefs de projet, assistants Propriété Intellectuelle, responsables Propriété Intellectuelle, documentalistes, designers, responsables marketing, et plus généralement, toute personne ayant besoin d'être sensibilisée et/ou ayant besoin d'approfondir certaines notions relatives à la Propriété Intellectuelle (aux thématiques identifiées aux présentes), dans le cadre de son activité.



Source : Enquête Evaluation de formation REGIMBEAU 2021 - 15 répondants

○ EXPERTISE DE NOS FORMATEURS

Forte de son expertise métier Brevets/Marques (...) et aussi de ses services transversaux Contrats, Valorisation et Veille stratégique, REGIMBEAU met à votre service l'expérience de ses collaborateurs formateurs, lesquels interviennent régulièrement dans de nombreux colloques et séminaires sur l'ensemble les problématiques liées à la Propriété Intellectuelle.

Ils enseignent également dans de nombreuses universités, au sein de modules de Propriété Industrielle dans des cursus de grandes écoles, d'universités, d'institutions et encore de diplôme de troisième cycle, comme par exemple :



Votre interlocuteur REGIMBEAU se tient à votre disposition pour évaluer, avec vous, les formations les plus adaptées à vos besoins et ceux de vos collaborateurs, en tenant compte, tout naturellement, de l'étendue de vos portefeuilles d'actifs et de l'identification de vos objectifs (pour les atteindre dans les meilleures conditions et avec succès). L'expérience REGIMBEAU démontre, en effet, que le développement interne des compétences et la maîtrise des outils dédiés à la Propriété Intellectuelle contribuent significativement à optimiser les stratégies de nos clients et ce, indépendamment des produits et/ou services développés par ces derniers.

Nos formations sont également accessibles aux PMR. Pour tout autre handicap ou difficulté, n'hésitez pas à contacter Aurélie KNOBELSPIESS formation@regimbeau.eu pour étudier les aménagements possibles.

CATALOGUE DE FORMATIONS

Thématique : Brevets

• Qu'est ce qu'un brevet ?	5	• Procédure d'opposition et de recours en Europe	12
• Les bases des procédures FR, EP, PCT	6	• Observations de tiers, une arme à intégrer dans votre stratégie PI ?	13
• Brevet d'invention en France	7	• La procédure de limitation des brevets	14
• Procédures brevets spécifiques étrangères	8	• Certificats Complémentaires de Protection (CCP)	15
• Tout savoir sur le PCT	9	• Dépôt de matériel biologique	16
• Le brevet européen à effet unitaire et la juridiction unifiée des brevets	10	• Brevetabilité des inventions dans le domaine médical ou des biotechnologies	17
• Procédure américaine en matière de brevets et ses spécificités	11	• Comment gérer un portefeuille de brevets ?	18

Thématique : Marques, Dessins & Modèles et Noms de Domaine

• Comment gérer un portefeuille de marques, modèles et noms de domaine ?	20	• Les dessins & modèles dans une stratégie marketing	23
• Développement à l'International : quelle stratégie de marque ?	21	• Protéger et défendre les noms de domaine	24
• Comment construire une stratégie de marque dans un Groupe ?	22		

Thématique : Contrats, Valorisation & Data

• Spécificités des contrats portant sur les Marques	25	• Les Accords de confidentialité	30
• Spécificités des contrats portant sur les Dessins & Modèles	26	• La Copropriété de brevets	31
• Spécificités des contrats portant sur les Droits d'Auteur	27	• Le matériel biologique : les dépôts du Traité de Budapest et les MTA (Material Transfer Agreements)	32
• Les contrats de collaboration scientifique	28	• Règlement Général sur la Protection des Données	33
• Le financement et la valorisation des actifs immatériels	29		

Thématique : Propriété Littéraire et Artistique (PLA)

• Droits d'auteur	34	• Le droit à l'image des biens et des personnes	35
-------------------	----	---	----

Thématiques transverses

• Définir et mettre en œuvre une stratégie de PI dans une TPE/PME innovante	36	• Les inventions de salariés	41
• La saisie-contrefaçon	37	• Les droits des inventeurs indépendants	42
• Assignation et sanctions de la contrefaçon	38	• Le Packaging : un enjeu à optimiser	43
• Détecter la contrefaçon	39	• Initiation aux outils de recherche et d'analyse d'information brevets	44
• Protection des logiciels	40		

QU'EST-CE QU'UN BREVET ?

OBJECTIFS :

- ⊙ Comprendre le monopole d'exploitation conféré par un brevet
- ⊙ Acquérir une culture des risques et des enjeux autour des brevets
- ⊙ Appréhender la valeur des brevets et les coûts afférents

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

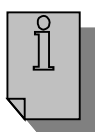
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Notions de base du monopole conféré par un brevet
 - Revendications
 - Demande/brevet
 - Notion de famille de brevets
- Les enjeux
 - Protéger mon activité/mon projet/mon produit
 - Tenir la concurrence à distance
 - Augmenter ma marge
- Les risques
 - La liberté d'exploitation
 - La veille technologique et concurrentielle
- La valeur
 - Un générateur direct de revenu
 - Un actif important pour les investisseurs
 - Valeur de ces actifs
 - Les coûts

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Brevets

LES BASES DES PROCEDURES FR / EP / PCT

OBJECTIFS :

- ⊙ Comprendre les notions de base des procédures de délivrance des brevets
- ⊙ Acquérir les bases de la procédure française de délivrance des brevets
- ⊙ Acquérir les bases de la procédure de délivrance des brevets européens
- ⊙ Acquérir les bases de la phase internationale

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

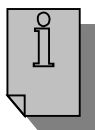
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Les notions de base sur les brevets - principes généraux
 - Forme et contenu
 - Brevetabilité
 - Date de dépôt
 - Droit de priorité
- Spécificités du PCT
 - Principes généraux et intérêts
 - Examen international
- Spécificités européennes
 - Principes généraux et intérêts
 - Procédure d'examen
 - Opposition/Limitation

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

BREVET D'INVENTION EN FRANCE

OBJECTIFS :

- ◉ Comprendre ce qu'est la propriété intellectuelle
- ◉ Distinguer un brevet d'une demande de brevet
- ◉ Acquérir les bases de la procédure française de délivrance des brevets

► Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

► Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

► Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

► Modalités d'évaluation :

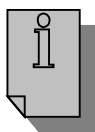
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

► Contenu du module :

- Introduction à la Propriété Intellectuelle
 - ◻ A quoi sert la Propriété Intellectuelle ?
 - ◻ Présentation d'une part, d'une « demande de brevet » et d'autre part, d'un « brevet »
- Le système d'examen des demandes de brevet en France
- Stratégies de dépôt au sein d'un portefeuille de brevets

► Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Brevets

PROCEDURES BREVETS SPECIFIQUES ETRANGERES

OBJECTIFS :

- ⊙ Connaître le principe du délai de grâce
- ⊙ Décrire ce qu'est un IDS
- ⊙ Identifier la procédure d'opposition
- ⊙ Acquérir la notion d'examen différé/accéléré
- ⊙ Enumérer les spécificités en biotechnologie

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

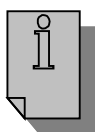
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Notion d'entité juridique
- Délais de grâce
- Points particuliers de procédure :
 - L'IDS (Information Disclosure Statement)
 - L'examen au fond :
 - Inexistant
 - Différé
 - À durée limitée
 - L'opposition
- Procédures atypiques :
 - Hong Kong
 - Macao
 - Inde
- Inventions en biotechnologie :
 - Listes de séquences
 - Dépôt de matériels biologiques
 - Origine du matériel biologique

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Brevets

TOUT SAVOIR SUR LE PCT

OBJECTIFS :

- ◉ Acquérir les principales étapes de la procédure PCT (exigences, délais, régularisations possibles)
- ◉ Identifier l'intérêt des étapes facultatives (examen préliminaire international notamment)

► Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

► Pré-requis :

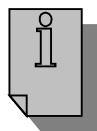
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

► Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

► Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

► Contenu du module :

- Le PCT dans la vie d'un brevet
- Notions essentielles du PCT
- Phase internationale
 - ◻ Le dépôt
 - ◻ La recherche
 - ◻ La publication
 - ◻ La recherche supplémentaire éventuelle
 - ◻ L'examen éventuel
 - ◻ Les délais
 - ◻ L'enregistrement de changements (déposant/inventeur)
- Entrées en phases nationales/régionales

► Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : Brevets

LE BREVET EUROPEEN A UN EFFET UNITAIRE ET LA JURIDICTION UNIFIEE DES BREVETS

OBJECTIFS :

- ⊙ Comprendre les risques et les enjeux du nouveau système européen de protection
- ⊙ Connaître la future juridiction européenne et ses conséquences
- ⊙ Analyser et reformuler votre stratégie de protection en Europe

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

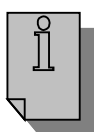
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Le brevet unitaire
 - Principe
 - Régime linguistique
 - Loi applicable
 - Coûts
- La JUB (Juridiction Unifiée des Brevets)
 - Principe
 - Compétences
 - Règles de procédure

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 1 jour
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 3.000 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Brevets

PROCEDURE AMERICAINE EN MATIERE DE BREVETS ET SES SPECIFICITES

OBJECTIFS :

- Acquérir les principales étapes et les spécificités de la procédure américaine en matière de brevets
- Comprendre les principales modifications apportées par la Loi du 16 septembre 2011

► Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

► Pré-requis :

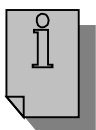
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

► Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

► Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

► Contenu du module :

Revue des différentes étapes de la procédure américaine :

- Dépôt
- Publication
- Information Disclosure Statement (IDS)
- Examen
- Délai de grâce
- Nouveau système du « First-to-file »
- Délivrance
- Procédures post-délivrance

► Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : Brevets

PROCEDURE D'OPPOSITION ET DE RECOURS EN EUROPE

OBJECTIFS :

- Acquérir les principales étapes de la procédure d'opposition devant l'OEB
- Connaître les spécificités de la procédure d'opposition devant l'OEB et ses aspects pratiques

► Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

► Pré-requis :

Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

► Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

► Modalités d'évaluation :

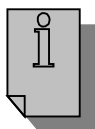
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

► Contenu du module :

- Conditions pour former opposition
- Motifs d'opposition
- Poursuite d'office
- Procédure d'intervention
- Déroulement pratique des phases écrite et orale
- Experts et témoins
- Décisions
- Recours

► Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Brevets

OBSERVATIONS DE TIERS, UNE ARME A INTEGRER DANS VOTRE STRATEGIE PI ?

OBJECTIFS :

- Connaître le principe et les aspects pratiques du dépôt d'observations de tiers
- Intégrer les observations de tiers dans votre stratégie d'attaque des demandes de brevets de tiers

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

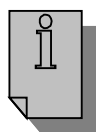
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Les systèmes EP et FR
- Les évolutions EP
- Le nouveau système PCT
- Procédure d'intervention
- Tour du monde (JP, KR, BR, CA, RU (...))
- Focus sur les US
- Statistiques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

LA PROCEDURE DE LIMITATION DES BREVETS

OBJECTIFS :

- Connaître (et/ou approfondir) cette procédure récente et ses problématiques
- Intégrer cette procédure dans votre stratégie

► Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

► Pré-requis :

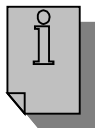
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

► Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

► Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

► Contenu du module :

- Les textes européen et français
- Les Jurisprudences françaises
- Les problématiques

► Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : Brevets

CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE PROTECTION ET PROTECTION DES DONNEES, MEDICAMENTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES

OBJECTIFS :

- Acquérir une culture générale sur les Certificats Complémentaires de Protection (« CCP ») et sur la protection des données
- Identifier les problématiques CCP
- Identifier ces problématiques lors de la phase de constitution/consolidation des droits

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

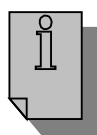
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Les notions de base
 - CCP
 - Protection des données
- Stratégie de dépôt et de protection
 - La jurisprudence de la CJUE
 - Les problématiques
 - Stratégies de dépôt

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

DEPOT DE MATERIEL BIOLOGIQUE

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux du dépôt de « matériel biologique » dans une stratégie de protection des inventions biologiques
- Acquérir les modalités du dépôt de « matériel biologique »
- Identifier les particularités des contrats liés au dépôt de matériel biologique

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

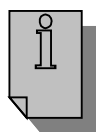
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Un élément accessoire ou essentiel de la demande de brevet ?
 - Le dépôt de matériel biologique
 - La requête en échantillon de matériel biologique déposé
- Matériel biologique et contrats
 - Cession et licence
 - Le « Material Transfer Agreement » (MTA)

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : Brevets

BREVETABILITE DES INVENTIONS DANS LE DOMAINE MEDICAL OU DES BIOTECHNOLOGIES

OBJECTIFS :

- Identifier les principales inventions exclues de la brevetabilité dans le domaine de la médecine et des biotechnologies
- Dans ce même domaine, comprendre les inventions brevetables et la forme sous laquelle elles doivent être revendiquées

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

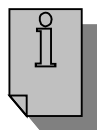
Disposer de notions de base de procédure en matière de brevets sont souhaitées

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Introduction
- Non-inventions
- Exceptions à la brevetabilité
 - Ordre public et bonnes mœurs
 - Variétés végétales, races animales, procédés essentiellement biologiques
 - Méthodes de traitement chirurgical ou thérapeutique, méthodes de diagnostique

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

COMMENT GERER EFFICACEMENT UN PORTEFEUILLE DE BREVETS D'INVENTION ?

OBJECTIFS :

- Acquérir une culture générale de la propriété industrielle et en particulier des brevets d'invention
- Analyser le mode de gestion de votre portefeuille
- Connaître les notions de bases d'un dépôt de demande de brevet et de sa procédure de délivrance
- Connaître les modifications apportées par la loi PACTE en matière de brevets français et le futur brevet européen à effet unitaire

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

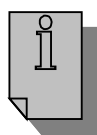
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle et plus particulièrement de brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Notions de base sur les brevets
- Principales procédures d'acquisition des titres
- Gestion du portefeuille
- Prise en compte des brevets de tiers
- Actualités
- Loi PACTE
- Brevet européen à effet unitaire

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

COMMENT GERER UN PORTEFEUILLE DE MARQUES, MODELES ET NOMS DE DOMAINE

OBJECTIFS :

- Acquérir une culture générale de la propriété industrielle et en particulier des marques, modèles et noms de domaine
- Connaître les règles de protection et de défense de vos marques, modèles et noms de domaine

▶ Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droit de propriété industrielle

▶ Modalités d'évaluation :

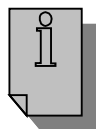
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Comment protéger et défendre ses marques ?
 - Quel signe est susceptible de protection ?
 - Quelle stratégie de dépôt ?
 - Comment défendre ses droits ?
- Comment protéger et défendre ses noms de domaine ?
- Dessins & modèles : que protéger, comment les protéger ?

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Marques, Modèles et Noms de Domaine

DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL : QUELLE STRATEGIE DE MARQUE ?

OBJECTIFS :

- ⊙ Acquérir une stratégie pour vos marques et leur développement à l'international
- ⊙ Identifier les différents types de marque possibles
- ⊙ Analyser la protection de vos marques à l'étranger

▶ Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ Pré-requis :

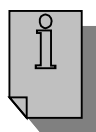
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et plus particulièrement de marques

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Protection de vos marques et développement à l'étranger
 - Stratégie de recherche
 - Quand déposer ?
 - Comment/Où déposer ?
- La vie de vos marques :
 - Maintenir vos droits
 - Prouver l'usage de vos marques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : Marques, Modèles et Noms de Domaine

COMMENT CONSTRUIRE UNE STRATEGIE DE MARQUE DANS UN GROUPE ?

OBJECTIFS :

- ⊙ Acquérir une démarche de Propriété Industrielle dans un groupe
- ⊙ Analyser la stratégie de Marque dans votre groupe

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

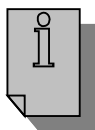
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et plus particulièrement de marques

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Mise en place d'une démarche PI :
 - Sensibilisation à la PI
 - Management stratégique de la PI
 - Communiquer sa stratégie
- La stratégie de marque dans votre Groupe :
 - Outil marketing
 - Fonctionnement idéal
 - Marques à l'étranger

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : Marques, Modèles et Noms de Domaine

LES DESSINS & MODELES DANS UNE STRATEGIE MARKETING

OBJECTIFS :

- ⊙ Connaître la définition et les critères de protection d'un dessin et modèle
- ⊙ Identifier les différences avec les autres droits

▶ Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ Pré-requis :

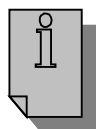
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et plus particulièrement d'un portefeuille de dessins & modèles

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Définition d'un dessin & modèle
- Critères de protection
- Comparaisons avec les autres droits : brevet - marque - droit d'auteur
- Moyens stratégiques de protection
 - Difficultés de protection des marques 3D
 - Combattre les « look-a-like »

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

PROTEGER ET DEFENDRE LES NOMS DE DOMAINE

OBJECTIFS :

- Acquérir une culture générale sur les noms de domaine
- Identifier les actions susceptibles d'être menées s'agissant de la défense des noms de domaine

▶ Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ Pré-requis :

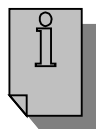
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle et plus particulièrement d'un portefeuille de noms de domaine

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Noms de domaine
- Définitions
- Liste des extensions
- Atteintes
- Moyens de défense

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

SPECIFICITES DES CONTRATS PORTANT SUR LES MARQUES (LICENCE/CESSION)

OBJECTIFS :

- ◉ Connaître les régimes juridiques attachés aux licences et cessions portant sur les marques
- ◉ Optimiser la constitution et la gestion de vos droits

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

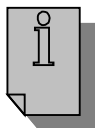
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Rappels visant les principes juridiques attachés aux marques
- Les licences :
 - ◻ Principes juridiques associés
 - ◻ Intérêts de conclure une licence
 - ◻ Conditions financières
- Les cessions :
 - ◻ Principes juridiques associés
 - ◻ Intérêts de conclure une cession
 - ◻ Conditions financières
 - ◻ Clause de garantie

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

SPECIFICITES DES CONTRATS PORTANT SUR LES DESSINS & MODELES (LICENCE/CESSION)

OBJECTIFS :

- ◉ Connaître les régimes juridiques attachés aux licences et cessions portant sur les Dessins & Modèles
- ◉ Optimiser vos négociations

▶ Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

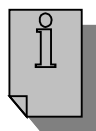
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Rappels visant les dessins & modèles et les droits d'auteur
- Les licences :
 - ◻ Principes juridiques associés
 - ◻ Intérêts de conclure une licence
 - ◻ Conditions financières
- Les cessions :
 - ◻ Principes juridiques associés
 - ◻ Intérêts de conclure une cession
 - ◻ Clause de garantie

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

SPECIFICITES DES CONTRATS PORTANT SUR LES DROITS D'AUTEUR (LICENCE/CESSION)

OBJECTIFS :

- ⊙ Connaître les régimes juridiques attachés aux licences et cessions de droits d'auteur
- ⊙ Optimiser vos négociations et la gestion des droits associés

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

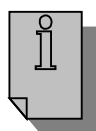
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Rappels visant les droits d'auteur
- Les licences :
 - Principes juridiques associés
 - Intérêts de conclure une licence
 - Clauses de redevances
- Les cessions :
 - Principes juridiques associés
 - Intérêts de conclure une cession
 - Clause de garantie

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

COMPRENDRE LES ENJEUX DES CONTRATS DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux des contrats de collaboration scientifique
- Acquérir les différentes phases négociation de ces contrats

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

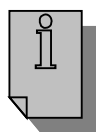
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Comprendre les enjeux
- Phase de Réflexion/préparation du projet
- Phase de montage de projet et de négociations
- Phase de rédaction du contrat de collaboration

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

LE FINANCEMENT ET LA VALORISATION DES ACTIFS IMMATERIELS

OBJECTIFS :

- ◉ Connaître les méthodes de valorisation d'actifs immatériels
- ◉ Comprendre les raisonnements économiques permettant d'établir une valeur et/ou une rémunération attachée à ces actifs

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

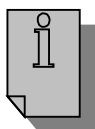
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Evaluation de vos actifs :
 - Initiation aux méthodes classiques d'évaluation
 - Stratégie de création de valeur
- Application des méthodes à la définition de taux de rémunération dans le cadre d'accords de licence et/ou de copropriété

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

LES ACCORDS DE CONFIDENTIALITE

OBJECTIFS :

- ◉ Identifier les mesures de protection physiques et légales des informations et données confidentielles de l'entreprise
- ◉ Connaître l'économie générale d'un accord de confidentialité, savoir l'utiliser à bon escient et apprendre à le gérer

▶ Intervenant :

- *Juriste Contrats et/ou*
- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

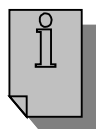
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Assurer la confidentialité de son savoir-faire : les formes non-contractuelles
 - ◻ Les textes légaux
 - ◻ Les dépôts secrets
 - ◻ Les dossiers secrets de savoir-faire
- L'accord de confidentialité (NDA)
 - ◻ Usage du NDA
 - ◻ Gestion du NDA
 - ◻ Structure de l'accord
 - ◻ Responsabilité

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

LA COPROPRIETE DE BREVETS

OBJECTIFS :

- ◉ Connaître le régime légal supplétif de la copropriété de brevets, la copropriété de brevets « inorganisée »
- ◉ Acquérir les clauses importantes d'un règlement de copropriété de brevets, la copropriété de brevets "organisée"

▶ Intervenant :

- *Juriste Contrats et/ou*
- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

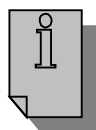
Disposer de connaissances minimales en droit des brevets

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle, ainsi qu'à toute personne chargée de négocier et/ou rédiger des contrats dans le domaine des brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Le régime légal supplétif
- Le règlement de copropriété
 - ◻ Gérer les procédures de propriété industrielle
 - ◻ Organiser l'exploitation de l'invention
 - ◻ Rémunérer les copropriétaires non-exploitants
 - ◻ Défendre les brevets

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

LE MATERIEL BIOLOGIQUE : LES DEPOTS DU TRAITE DE BUDAPEST ET LES MTA (MATERIEL TRANSFER AGREEMENTS)

OBJECTIFS :

- Connaître les grands principes du traité de Budapest visant la reconnaissance internationale du dépôt de micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets
- Connaître les modalités contractuelles d'accès au matériel biologique appartenant à un tiers (MTA)

▶ Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ Pré-requis :

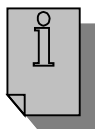
Disposer de connaissances minimales en droit des brevets

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle, ainsi qu'à toute personne chargée de négocier et/ou rédiger des contrats dans le domaine des brevets

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Le Traité de Budapest :
 - Dépôts - collections
 - Droits d'accès des tiers
- Le MTA
 - La finalité du contrat
 - Les droits et obligations du récipiendaire
 - Les droits et obligations du donneur
 - La propriété industrielle

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

OBJECTIFS :

- ⊙ Identifier les notions clefs et les problématiques liées à l'application pratique du nouveau régime de protection des données personnelles
- ⊙ Connaître les obligations des entreprises liées aux données personnelles
- ⊙ Analyser les actions à mener

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Juriste spécialisé en contrats et protection des données personnelles*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne concernée par/ou tout responsable de l'utilisation de données personnelles (responsable informatique, technique, marketing, juridique...)

▶ Modalités d'évaluation :

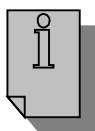
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Présentations des enjeux
- Présentation du règlement
- Champ d'application
- Principes clefs
- Fondements juridiques des traitements de données
- Droits des personnes
- Obligations du responsable de traitement
- Contrats et obligations des sous-traitants
- Transferts de données - Aspects internationaux
- Sanctions
- Jurisprudence de l'autorité de contrôle
- Quelles actions ?

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Propriété Littéraire et Artistique (PLA)

DROITS D'AUTEUR

OBJECTIFS :

- ⊙ Identifier les situations générant des droits d'auteur
- ⊙ Connaître les régimes attachés aux droits d'auteur
- ⊙ Acquérir les outils de protection

▶ **Intervenant :**

- Conseil en Propriété Industrielle
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

▶ **Pré-requis :**

Aucune connaissance minimale requise

▶ **Public :**

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ **Modalités d'évaluation :**

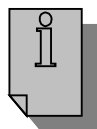
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ **Contenu du module :**

- Définition des droits d'auteur
- Identification du ou des titulaires des droits
 - Contexte de la création
 - Distinction des œuvres collectives et de collaboration
- Critère de protection
- Hypothèse des cumuls de protections
- Cas pratiques

▶ **Méthodes pédagogiques :**

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : Propriété Littéraire et Artistique (PLA)

LE DROIT A L'IMAGE DES BIENS ET DES PERSONNES

OBJECTIFS :

- ⊙ Connaître les régimes juridiques attachés à l'image des biens et des personnes
- ⊙ Acquérir des principes et méthodes de négociation des droits associés

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

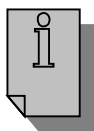
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Rappels visant l'image des biens
- Rappels visant l'image des personnes
- Comment bien les « acheter »
- Comment interagissent-ils avec les droits de Propriété Intellectuelle ?
- Cas pratiques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : transverses

DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE PI DANS UNE TPE/PME INNOVANTE

OBJECTIFS :

- ⊙ Comprendre ce qu'est la propriété intellectuelle
- ⊙ Enumérer tous les types de protection
- ⊙ Comprendre les enjeux en cas d'exploitation

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne souhaitant se familiariser avec la propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

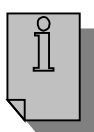
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Comment protéger ses droits
 - La propriété littéraire et artistique
 - La propriété industrielle
 - Les autres protections
- La propriété littéraire et artistique
 - Droits d'auteur et droits voisins
- La propriété industrielle
 - Brevets, Marques, Dessins & modèles
 - Topographie des semi-conducteurs
 - Obtentions végétales
- Les autres protections
 - Secret
 - Contrats
- Stratégies de protection par brevet
 - Pourquoi, quand, où déposer
- Exploiter son invention
 - Vérifier que l'on peut exploiter
 - La contrefaçon
 - Valoriser son portefeuille

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 1 jour
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 3.000 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

LA SAISIE-CONTREFAÇON

OBJECTIFS :

- Connaître la loi encadrant la saisie-contrefaçon
- Comprendre les enjeux de cette procédure
- Enumérer les aspects pratiques de la saisie-CF
- Connaître les procédures après la saisie-CF

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

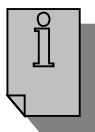
Disposer de notions de base visant la propriété intellectuelle

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Rappel législatif
- La saisie-contrefaçon, côté « saisissant »
- La saisie-contrefaçon, côté « saisi »
- Aspects pratiques
- Après la saisie :
 - Expertise des documents confidentiels
 - Procédures judiciaires de contestation
 - Causes de nullité

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : transverses

ASSIGNATION ET SANCTIONS DE LA CONTREFAÇON

OBJECTIFS :

- ⊙ Connaître le vocabulaire (référé, au fond, actions connexes)
- ⊙ Acquérir les calendriers attachés aux actions en contrefaçon
- ⊙ Identifier les sanctions relatives aux actions en contrefaçon et leurs calendriers

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Disposer de notions de base visant la propriété intellectuelle

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

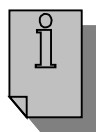
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Assigner en contrefaçon
 - Avec ou sans saisie-contrefaçon
 - En référé, au fond
 - Actions reconventionnelles
 - Actions connexes (de nullité de la saisie, d'expertises...)
- Les sanctions de la contrefaçon
 - Interdiction provisoire et conséquences sur les circuits commerciaux
 - Dommages et intérêts (calendrier, expertise)
 - Autres sanctions
 - Action en suspension de l'exécution
 - Quelques statistiques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : transverses

DETECTER LA CONTREFAÇON

OBJECTIFS :

- Enumérer les modes de preuve à disposition
- Comprendre les avantages et inconvénients de chacun

► Intervenant :

- Conseil en Propriété Industrielle et/ou
- Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou
- Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques

► Pré-requis :

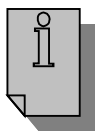
Disposer de notions de base visant la propriété intellectuelle

► Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion et la défense d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle

► Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 1 jour
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 3.000 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

► Contenu du module :

- Saisie contrefaçon :
 - Présentation de cette procédure en attaque et en défense
- Retenues en douanes
 - Le préalable : la déclaration en douanes
 - La retenue
- Le droit à l'information
- Les mesures provisoires

► Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : transverses

PROTECTION DES LOGICIELS

OBJECTIFS :

- Connaître les différents outils juridiques permettant de protéger un logiciel
- Enumérer les problématiques liées à l'utilisation des logiciels libres

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

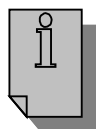
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Le logiciel, définition et enjeux
- Les outils juridiques de protection
 - Secret
 - Droits d'auteur
 - Brevets
- Les logiciels libres
- Cas pratiques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : transverses

INVENTIONS DE SALARIES

OBJECTIFS :

- ⊙ Acquérir les principes juridiques relatifs aux inventions de salariés
- ⊙ Comprendre les conséquences de ces principes pour l'employeur
- ⊙ Connaître les exigences découlant de la jurisprudence relative aux inventions de salariés
- ⊙ Identifier les risques pour votre entreprise

▶ Intervenant :

- *Juriste Contrat et/ou*
- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Mandataire en Brevets Européens et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

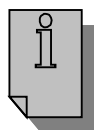
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle ainsi qu'au personnel des Ressources Humaines

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Les notions de base
 - L'article L.611-7 CPI
 - Définition de l'inventeur salarié
 - Classement des inventions
- Les enseignements de la jurisprudence
 - La jurisprudence récente
 - Ses applications pratiques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : transverses

LES DROITS DES INVENTEURS INDEPENDANTS

OBJECTIFS :

- Acquérir les principes juridiques relatifs aux inventions des inventeurs indépendants (consultants, mandataires sociaux, étudiants, stagiaires, thésards, boursiers)
- Comprendre les conséquences de ces principes pour l'employeur
- Connaître les exigences découlant de la jurisprudence relative aux inventions des inventeurs indépendants
- Identifier les risques pour votre entreprise

▶ Intervenant :

- *Juriste Contrats et/ou*
- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Conseil Européen en Marques, Dessins & Modèles et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

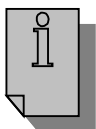
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété industrielle

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Les inventeurs indépendants
 - Identification
 - Risques légaux pour la personne morale déposante
- Transfert de droits des inventeurs indépendants au profit de votre entité

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges

Thématique : transverses

LE PACKAGING : UN ENJEU A OPTIMISER

OBJECTIFS :

- ⊙ Identifier les droits (droits d'auteur, marques, modèles, brevets) susceptibles de couvrir vos packagings
- ⊙ Connaître les régimes qui leurs sont attachés & les outils de protection
- ⊙ Analyser la titularité des droits vis-à-vis des divers intervenants (salariés, agences conseil en communication, designers indépendants)

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne souhaitant se familiariser avec la propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

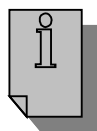
- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs

▶ Contenu du module :

- Identification des droits
- Critère de protection et outils associés
- Analyse des contrats de travail, conventions collectives et des documents vous liant à vos prestataires extérieurs
- Cas pratiques

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges



- **Date** : À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée** : 4 heures
- **Lieu** : Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques** : 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès** : Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

Thématique : transverses

INITIATION AUX OUTILS DE RECHERCHE ET D'ANALYSE D'INFORMATION BREVETS

OBJECTIFS :

- Connaître les outils de recherche documentaire et de cartographie brevets : présentation des serveurs et spécificités des bases de données dédiées à la Propriété Intellectuelle.
- Analyser l'information juridique contenue dans ces bases : état de la procédure, statut légal.
- Acquérir les notions clés pour la mise en place d'une démarche veille brevets : stratégie de recherche, analyse et diffusion sélective des documents, alertes automatiques

▶ Intervenant :

- *Conseil en Propriété Industrielle et/ou*
- *Chargé(e) d'enseignement auprès d'entreprises et/ou d'Académiques*

▶ Pré-requis :

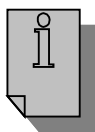
Aucune connaissance minimale requise

▶ Public :

S'adresse à toute personne intéressée par et/ou ayant en charge la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle

▶ Modalités d'évaluation :

- enquête satisfaction,
- auto évaluation sur l'atteinte des objectifs



- **Date :** À définir ensemble selon vos besoins
- **Durée :** 4 heures
- **Lieu :** Dans vos locaux ou dans les salles de formation de Regimbeau
- **Frais pédagogiques :** 1.500 € / session de formation intra-entreprise
- **Modalités d'accès :** Aucune modalité d'accès particulière hormis le renvoi de la convention signée au moins 48 heures ouvrées avant la formation

▶ Contenu du module :

- Présentation générale des différents serveurs (outils de recherches et de cartographie)
- Mise en lumière des spécificités des bases
- Recherche d'information juridique
- Comment mettre en place une surveillance et/ou veille technologique : démarche, mise en place

▶ Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique
- Support PowerPoint remis aux participants
- Discussions et échanges